

RETRAITES

La cruelle réalité des chiffres

Dans le projet gouvernemental sur les retraites, parmi les nombreuses mesures figure en bonne place le relèvement de la retenue pour pension pour les agents de la Fonction Publique.

Dans les débats parlementaires, les ministres ont insisté sur le peu de conséquence sur les traitements de cette mesure, arguant de son étalement dans le temps.

La réalité est tout autre :

Voilà la vérité sur votre perte de pouvoir d'achat :

FAITES VOS COMPTES !

Echelon	Indice Majoré	Traitement brut (4,6302€)	Taux en 2010 7,85%	Taux en 2020 10,55%	Perte mensuelle à l'horizon 10 années
---------	---------------	------------------------------	-----------------------	------------------------	---------------------------------------

Catégorie C – Échelle 5

9	362	1676,78	131,63	176,90	-45,27
10	379	1754,85	137,76	185,14	-47,38
11	392	1815,04	142,48	191,49	-49,01

Catégorie B – Contrôleur 1^{ère} classe (NES B)

9	425	1968,60	154,54	207,69	-53,15
10	445	2060,44	161,74	217,38	-55,64
11	468	2166,93	170,10	228,61	-58,51

Catégorie A – Inspecteur ou Attaché

9	545	2523,46	198,09	266,22	-68,13
10	584	2704,04	212,27	285,28	-73,01
11	626	2898,51	227,53	305,79	-78,26

**Le 23 SEPTEMBRE
TOUS EN GREVE
POUR LE RETRAIT DU PLAN WOERTH**